

PROGRAMME UMOJA

RAPPORT DE STAGE

Période : du 24 août au 07 septembre 2009

Structure hôte : Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement

Lieu : Kinshasa

Pays : République Démocratique du Congo (RDC)

Réalisé et présenté par Daniel NONZE, membre du Bureau Exécutif de ASSOAL

Yaoundé, le 09/09/09

SOMMAIRE	Page
1-Introduction	P2
1.1. Rappel du cadre de stage	P2
1.2. Présentation de l'association et du stagiaire	P2-3
1.3. Présentation de l'association d'accueil	P3-4
1.4. Présentation de la méthodologie de travail	P 6
II. Déroulement des activités	P 6
II.1 Calendrier de travail	P 6
II.2. Activités réalisées	P 7-8-9-10
II.3. Résultats obtenus	P 11
IV- Leçons apprises	P 12
V- Suggestions et recommandation	P 12-13
Conclusion	P 13
Annexe	

1-Introduction

Contexte : depuis la participation de ASSOAL au programme UMOJA, notre association et les organisations membres du Réseau National des Habitants du Cameroun (RNHC) ont renforcé leur participation à la prise de décision à la prise en compte des Droits Economiques Sociaux et Culturels (DESC) en général au Cameroun. Bien plus, certaines organisations en partenariat avec ASSOAL se sont plus préoccupées des problèmes liés à la médiation des conflits et l'apprentissage de l'exercice d'une meilleure citoyenneté.

Justification : la participation à ce stage donnera plus de compétences opérationnelles au stagiaire dans la conduite des actions de médiation au Cameroun. Ces actions se positionnent autour des thématiques de développement urbain dans la perspective d'une coproduction des services sociaux de base par les élus et les habitants d'une part, et de la gestion des conflits fonciers qui menace de plus en plus la paix sociale en zone rurale et périurbaine.

Objectifs :

Objectif global : Améliorer par la pratique, la capacité du stagiaire à intervenir dans le domaine de la médiation pacifique des conflits.

Objectifs spécifiques :

1. Renforcer l'élaboration des outils en matière de médiation des conflits
2. Maîtriser le processus terrain d'un projet de prévention et de médiation

Résultats attendus :

1. Le stagiaire élabore les outils
2. Le stagiaire participe aux activités d'un projet de médiation et maîtrise le processus de mise en œuvre.

1.1. Rappel du cadre de stage

Les associations de services juridiques parties au projet UMOJA sont invitées à réaliser des stages au sein de structures membres du réseau qui sont plus avancées sur la thématique choisie. Ces stages visent à expérimenter les enseignements tirés des ateliers d'échanges d'expériences et d'auto formation réalisés par le projet UMOJA. Les associations bénéficiaires vont ainsi renforcer leurs compétences dans les domaines qui ont préalablement été traités lors desdits ateliers, notamment la « résolution pacifique des conflits (médiation populaire) et la « formation des formateurs de parajuristes.» Les associations membres du projet sont donc invitées à soumettre leurs candidatures au Comité de Pilotage, composé de Juristes-Solidarités (JS), Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et de Développement (FCDD) et Comptoir Juridique Junior (CJJ).

1.2. Présentation de l'association et du stagiaire

ASSOAL s'est jusqu'ici considérée comme une association à mi-chemin entre les ONG classiques et les organisations de [quartiers ou de base] eu égard à son histoire. C'est une organisation ouverte et multiculturelle qui recrute ses membres aussi bien parmi les camerounais (du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest) que parmi les africains et les européens. Ces membres sont de souches sociales variées : habitants des quartiers, techniciens divers, élus locaux dans quelques cas, universitaires, etc.

Une des principales caractéristiques d'ASSOAL aujourd'hui en effet, c'est sa relation avec des acteurs de niveaux et de statuts diversifiés, sa maîtrise de la réalité des quartiers populaires, sa capacité à mobiliser la diversité, à relier des gens, des organisations, des groupes et des institutions de différentes natures, de différents niveaux de territoire et de compétence et à partager l'information ou les expériences utiles au développement.

Ainsi perçue, ASSOAL est une **organisation sociale d'appui aux acteurs et aux processus de développement local.**

b) Objectifs

Dans ses interventions, ASSOAL insiste sur les aspects suivants:

- Amélioration des conditions de vie et Renforcement des capacités de communication et de gestion des organisations d'habitants dans la construction des partenariats avec les élus et les professionnels ;
- Accompagnement des habitants et des élus locaux dans les processus de cogestion des ressources ;
- Démocratisation de l'information et des connaissances utiles à la participation, à la démocratie et au développement local ;
- Mobilisation et diversification des ressources des organisations communautaires populaires ;
- Appropriation de la décentralisation, participation des collectivités locales et des habitants à la gestion du patrimoine public ;
- Promotion et renforcement du partenariat entre les élus locaux, les habitants et les techniciens dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la construction de la ville ;
- Création des espaces d'échanges, de mise en réseaux et d'apprentissage de la citoyenneté.

c) Stratégie d'intervention

La stratégie 2003 d'ASSOAL se dessine autour des 5 axes arrêtés dans le plan triennal:

- la recherche/capitalisation/documentation, dont l'objectif est la collecte et la mise sur support exploitable des informations et des expériences utiles à l'action. Pour ce qui est de la documentation, elle vise à favoriser l'exploitation, la conservation et l'accès aux documents et connaissances utiles ;
- l'appui aux organisations d'habitants dans la réalisation de leurs micro initiatives, l'objectif étant l'amélioration de leurs conditions de vie;
- l'organisation et le renforcement des capacités, dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité et la participation des acteurs à la gestion des affaires de la communauté ;
- l'appui à la dynamique réseau est une activité qui vise à promouvoir l'animation et le développement des réseaux d'échange d'expériences au niveau local, national, sous-régional et international ;
- Quant à la communication, elle a un double objectif : promouvoir la participation, le partenariat local, la concertation multiacteurs et le partage des informations utiles à l'action, permettre une bonne articulation entre les canaux, les outils et les besoins des publics cibles (habitants, élus, professionnels) et promouvoir la communication comme étant un outil de développement local.

Ces axes stratégiques se matérialisent concrètement par cinq programmes :

- **Programme de capitalisation et de documentation**

Etude des conditions de mise en œuvre du capital social et d'implication des organisations de quartier dans la gestion des collectivités locales; élaboration et mise à jour des répertoires ou banques des données pour les organisations et projets de développement local; Capitalisation des actions et expériences menées par les réseaux associés, les partenaires les programmes de développement tendant à la participation des organisations de quartier ou au partenariat dans la gestion des collectivités locales ; appui à l'élaboration d'un programme de documentation pour les villes et les quartiers.

- **Programme d'Appui aux Organisations d'Habitants dans la Réalisation des Micro Initiatives Socio-économiques**

Recherche des fonds pour venir en appui aux meilleures pratiques identifiées; création des liens et des échanges entre les initiatives développées par les habitants dans leurs quartiers et les interventions d'autres catégories d'acteurs; appui à l'entretien et au développement des infrastructures de base dans les quartiers populaires des villes ciblées ; renforcement des capacités économiques des habitants.

- **Programme de renforcement des capacités**

Organisation des Universités Itinérants Citoyennes (UIC) et des Universités Fixes Techniques (UFT) ; organisation des activités de formation et d'échange d'expérience (suivi des activités des groupes, voyages d'échange...) ; conception des outils de gestion et d'animation ; recherche des opportunités de formation pour les acteurs ; appui à l'élaboration des stratégies de renforcement des capacités pour les groupes.

- **Programme d'appui à la dynamique réseau**

Identification des groupes membres des réseaux et de leurs besoins d'échange ; renforcement de leurs capacités d'échange et de communication à travers des ateliers d'échanges aux niveaux urbains et nationaux ; organisation des groupes de travail ; identification des potentiels partenaires, des moyens de promotion et de développement au plan local, national et international ; renforcement des capacités d'accueil d'information et d'échange du Centre de Ressources ; développement des réseaux aux niveaux sous-régional et international.

- **Programme de Communication**

Il se charge de la Conception et de la réalisation des plans de communication pour les organisations et projets de développement ; conception et réalisation des documents promotionnels, du plan média, des publications et des sites web ; collecte et diffusion des informations sur les opportunités de partenariat ; conception et réalisation des plans d'activités promotionnelles pour ASSOAL ; amélioration des supports de communication existant en termes qualitatifs et quantitatifs (*Tribune du Citoyen, Société civile et capital social, Gazette Municipale, Lettre du Centre de Ressources*) ; création des points d'accès à l'information ; Organisation des rencontres et des séminaires ; Renforcement des capacités des communicateurs/ médiateurs des réseaux.

Présentation du stagiaire :

Nom : Daniel NONZE

Qualification : Enseignant, Animateur social

Responsabilité au sein de l'association : Membre du Bureau exécutif chargé de la supervision du Programmes de mise en œuvre et de développement du processus de budget participatif ; Chargé de l'animation des programmes de formation ;

1.3. Présentation de l'association d'accueil

Présentation de la structure par Me Christine KALATI Tél. : 0998272406 / 0819678463 / christiandionki@yahoo.fr

❖ **Forme Juridique**

L'ONG Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement (FCDD) est une ASBL créée en le 06/09/1991 pour la défense de droit de la femme et de l'enfant et lutte contre les sous développement et l'inaccessibilité au droit. Cette association a été créée au lendemain de la tenue de la

conférence nationale souveraine qui n'a pas connu la participation de beaucoup de femmes. Elle a été créée pour faciliter la participation des femmes dans le processus démocratique. Agréée par l'arrêté ministériel n° 670/CAB/MIN/J/2004, elle est enregistrée au Ministère de la Justice et Garde des Sceaux sous la personnalité juridique immatriculée F 92/6619.

❖ **Domaines d'intervention :**

FCDD intervient sur les domaines ci-dessous :

- Droits Humains spécifiquement ceux de la femme et de l'enfant
- Culture Démocratique ;
- Violences Faites à la Femme
- Education Civique/ Gouvernance Participative
- Développement Communautaire Rural
- Promotion du Genre et Equité.

❖ **Activités :**

L'ONG FCDD s'attèle principalement aux activités ci-après :

- La formation ;
- L'information
- La sensibilisation conscientisante
- La publication ;
- L'accompagnement des initiatives locales de développement (ILD)
- L'accompagnement juridique et judiciaire à travers les cliniques juridiques.

❖ **Partenaire institutionnel :** Ministère de genre et de la famille

❖ **Réseau :** Réseau pour l'Action Féminine (RAF) ; Réseau d'Education Civique au Congo (RECIC) ; Réseau d'Action pour la Jeunesse (RAJ) ; UMOJA ;

❖ **Organes :** AG ; CA ; CE ; CAJ (institution technique) ; NAPO ;

❖ **Structuration du CE :** Directeur exécutif ; Chargé de programme ; Chargé administratif ; Chargé de logistique ;

❖ **Structuration des NAPO :** Président ; Secrétaire exécutif ; Conseiller ; Membres ; un représentant des jeunes ; Un représentant de l'autorité publique ; Un représentant des organisations de la société civile ;

Situation des intervenants : Volontaires + intervenants pris en charge sur des projets

1.4. Présentation de la méthodologie de travail

I.4.1. Voyage d'échange :

I.1 Voyage : Après réception du message de Anne laure de Juristes-Solidarités portant transfert des fonds relatifs au paiement des frais de transport par avion aller et retour, ASSOAL a engagé la procédure pour l'obtention du visa et de réservation de place pour le voyage du 22/08/09. C'est ainsi que le 21/08/09 le visa a été retiré et le billet d'avion acheté à l'agence KENYA AIRWAYS sur préfinancement de ASSOAL. Parti de Yaoundé le 22/08/09 à 22 heures, nous sommes arrivés à Kinshasa le 23/08/09 à 9H30. Sur place m'attendait déjà madame Chantal MATOKA, mon maître de stage envoyée par l'organisation, Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement (FCDD).

I.4.2 Installation :

Après accueil à l'aéroport de Kinshasa et la rappel des modalités de stage par Chantal, nous avons pris la direction du quartier Salongo de l'arrondissement de Malemba où il m'a été réservée dans une concession de qualité sécurisée et entourée par une barrière, une chambre aménagée et préparée pour mon séjour à Kinshasa. Après mon installation, Chantal et moi avons élaboré le

programme du 24/08/09. Le premier point de ce programme portait essentiellement sur la prise de contact avec les autres responsables de FCDD à leur siège sis dans la commune de NGABA

I.4.3. Introduction à la structure d'accueil :

A 08 heures transportés par la voiture mise à ma disposition et dont je devais y mettre le carburant pour mes courses, nous étions au siège de FCDD où m'attendaient déjà quelques membres de cette organisation. Il m'a par la suite été présenté l'espace aménagé équipé d'un ordinateur et d'une imprimante devant me servir de bureau pendant mon stage. Après cette étape, Chantal et moi avons élaboré un projet de programme de stage à proposer aux membres du bureau Directeur de FCDD pour amendement et validation

II. Déroulement des activités

II.1 Calendrier de travail

Elaboration du programme de stage :

Pour éviter d'être bousculé par mon court séjour, mon maître de stage m'a proposé d'anticiper en attendant que notre projet de programme soit prêt. C'est alors que profitant de la présence des animateurs du Comité d'Animation Juridique de la commune de NGABA, il m'a été présenté l'une des deux expériences portant sur la stratégie alternative de résolution des conflits mise en œuvre par FCDD.

Après cette séance de travail, nous avons procédé à l'identification des programmes et projets mis en œuvre par l'organisation hôte. C'est en s'appuyant sur la liste des projets ayant un lien avec ceux mis en œuvre par ASSOAL que mon programme de stage a été élaboré.

23/08/09 : Arrivée et installation (Chantal MATOKA)

24/08/09 : Arrivée et introduction à FCDD (Chantal MATOKA)

25/08/09 : Prise de contact avec les responsable des projets

- Présentation de FCDD : Me Christine KALATI Tél : 0998272406 / 0819678463 / christiandionki@yahoo.fr
- Identification des projets
- Echange d'expériences

Visites de terrain

26/08/09

« Renforcement des capacités des cliniques juridiques »

« Campagne de mariage civil » CAJ MIKONDO par Niko MOKO 0991889564

27/08/09 « sensibilisation sur la révision du fichier électoral »

28/08/09 « Conversion des titres immobiliers » RECIC

29/08/09 « Lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes » Campagne nous pouvons

31/08/09 Evaluation de la première semaine de stage

01-03/09/09 Participation à l'atelier de formation des para juristes

05/09/09 Présentation de la synthèse du rapport aux membres de FCDD

06/09/09 Visite et repas communautaire

II.2. Activités réalisées

Première séance de travail : CAJ de NGABA (Comité d'Animation Juridique) par Chiko.

1. **Viols sexuels** : Pendant la période de guerre qu'a connu la RDC, plusieurs cas de viols ont été identifiés. Les principales victimes étant essentiellement des femmes et des jeunes filles. Des ONG/Associations se sont alors organisées pour essayer de réduire de façon significative l'évolution de ce fléaux qui de plus en plus faisait des victimes dans la société.

Contexte : Ce projet a été initié dans un contexte caractérisé par des difficultés :

- d'accès et d'utilisation des documents et des outils de droit
- Liées à la violation des Droits Economiques, Sociaux et Culturels
- Liées à l'ignorance des populations
- Liées à manque de prise de conscience de la part des populations
- Liées à la non revendication des droits

Objectifs du CAJ :

- Réduire le degré de violation des droits ;
- Faciliter l'appropriation et l'utilisation des documents et des outils de droits

Cible : La principale cible de FCDD et des CAJ est composée des femmes et des enfants

Stratégie : Mise en place des Centres d'Aide Juridique (CAJ)

Ressources :

- 5 animateurs principaux juristes de formation et volontaires. Leur travail consiste à assurer la permanence et à analyser les cas reçus des NAPO
- Noyau d'Action pour la Participation Populaire, bénévoles recrutés selon leur intérêt pour la revendication des droits. Leur travail consiste à rechercher et à collecter au niveau des quartiers, les cas de violation de droit

NB : certains NAPO sont des parajuristes.

- ✓ Le travail des CAJ suit le schéma suivant : **NAPO** Noyau d'Action pour la Participation Populaire (recherche, collecte, transfert des cas à l'équipe d'animation et sensibilisation)- **Equipe principale d'animation** (écoute+conseil + médiation + orientation vers les tribunaux + suivi)- Comité exécutif (Elaboration des projets)
- ✓ Les populations peuvent aussi se déplacer vers les CAJ ; chaque rue dispose d'un représentant qui collecte les cas pour transmission au NAPO
- ✓ NAPO ou Noyau d'Action pour la Participation Populaire **C'est un groupe de volontaires mobilisés au niveau des quartiers pour observer les cas de violation des droits. Ils ont donc pour travail de capitaliser ces cas afin de les transférer au niveau du CAJ, instance d'analyse et du choix de la stratégie retenus pour résoudre le problème.**

Outils : Pour réaliser un travail efficace, les animateurs, les parajuristes et les NAPO utilisent les outils suivants : Cahier d'enregistrement ; Cahier de consultation ; Fiche de consultation ; fiche de suivi enquête ;

2. Révision du fichier électoral

Contexte : les dernières opérations de renouvellement des listes électorales ont eu lieu de 1990 à 2006 ; les dernières élections présidentielles ont eu lieu en 2006 ; plusieurs citoyens n'ont pas pu s'inscrire sur les listes en 2006 ; le FCDD est sollicité par le Réseau

d'Education Civique au Congo (RECIC-Kin) pour sensibiliser les population par rapport à leur inscription sur les listes électorales ;

Objectif : Amener tous ceux qui n'avaient pas pu s'inscrire sur la liste électorale en 2006 à le faire ceci dans l'optique d'augmenter de façon considérable le taux de participation des électeurs lors des élections législatives qui auront lieu en 2010

Organisation du travail : identification du site ; Négociation des rendez-vous ; Mobilisation des intervenants et du matériel ;

Intervenants : animateurs (2) + points focaux + NAPO

Sites : Ecoles ; églises ; marchés ; bars ; centres de santé ; points chauds ;

Outils : Ordre de mission signé par FCDD et le maire (pour protéger les animateurs) ; affiches ; plaquettes ; mégaphone ; colle ;

Travail à faire : Informer les citoyens sur le droit de vote, la procédure d'inscription, les pièces à fournir, la date et le lieu de l'opération.

Difficultés :

- Réticence des populations ;
- Ignorance ;
- Confusion entre les ONG et les partis politiques ;
- Lente prise de conscience
- Matériel insuffisant ;

Propositions : Prévoir une activité sur la sensibilisation des citoyens en vue de leur participation effective au vote

Deuxième séance de travail : Appui à la formalisation des mariages par l'utilisation du droit comme instrument de transformation sociale équitable et harmonieuse
Présentation du CAJ de MIKONDO (Comité d'Animation Juridique) par NIKO

Le présent projet vise la consolidation des acquis du CAJ/FCDD /MIKONDO dans le District de la Tshangu à Kinshasa EST ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles du Comité Exécutif FCDD.

En guise de Rappel, le CAJ/MIKONDO a déjà bénéficié d'un appui de DIAKONIA en 2008 et a eu à réaliser 3 principaux objectifs dont 1 avec le UNFPA, à savoir :

- Loger et équiper le CAJ et relancer ses activités juridiques dévolues à une structure juridique populaire,
- Assister juridiquement la population et accompagner judiciairement les victimes des violences sexuelles et autres violations du droit (avec UNFPA)
- Impliquer les Autorités Politico Administratives (APA) dans la lutte contre l'insécurité.

Afin de combattre l'exploitation de la population en général, celle des femmes en particulier et les amener à utiliser le droit comme un instrument de transformation sociale équitable et harmonieuse, FCDD a résolu de consolider les activités juridiques du CAJ par la mise en place d'une Stratégie participative décentralisée qui consiste à :

-mobiliser les Acteurs Sociaux, H, F, J, et APA sur les droits violés de la population afin de négocier des mécanismes collectifs concertés de défense, de promotion et de protection du droit de la population et de la femme.

Les principales activités demeurent :

- Organiser une enquête CAP participative pour identification des besoins sur les violations et autres abus et la perception communautaire des droits bafoués.
- Produire le matériel éducatif de communication
- Organiser deux campagnes de sensibilisation sur les droits lésés.
- Organiser des débats communautaires et des TEP
- Mener les actions de plaidoyer auprès des APA pour la protection du droit à la base.
- Former les femmes sur la connaissance de leurs droits, les amener à exprimer les ambitions et les accompagner techniquement et pédagogiquement dans leur processus de gestion des ambitions pour l'exercice de leur leadership à la base.

De façon transversale, ces activités mettront un accent particulier sur l'égalité et Equité entre les sexes grâce à la formation des membres sur le Genre et à l'élaboration du guide de politique genre en faveur des OB pour la promotion de leur leadership et la participation des femmes à la gestion des ETD.

Quant au Comité Exécutif sous logé depuis 2 ans par le CAJ-FCDD /Ngaba, il sera renforcé sur les plans technique et pédagogique en se dotant d'un équipement adapté à ses besoins, organisera des sessions régulières du Comité Exécutif.

Le suivi des activités sur terrain se réalisera tout au long de l'exécution du projet.

Des évaluations et audits internes seront réalisés pour contrôler périodiquement l'atteinte des objectifs et le respect des accords FCDD-DIAKONIA **Cible** : La femme, enfant et fille mère.

Ressources : 2 permanents salariés (secrétaire général ; Animateurs principal) + 3 animateurs bénévoles + 20 parajuristes + 7 NAPO

- ✓ Le travail des CAJ suit le schéma suivant : **NAPO** (recherche, collecte, transfert des cas à l'équipe d'animation et sensibilisation)- **Equipe principale d'animation** (écoute+conseil + médiation + orientation vers les tribunaux (rédaction des plaintes) + suivi)- Comité exécutif (Elaboration des projets)
- ✓ Les populations peuvent aussi se déplacer vers les CAJ ; chaque rue dispose d'un représentant qui collecte les cas pour transmission au NAPO

Outils : Pour réaliser un travail efficace, les animateurs, les parajuristes et les NAPO utilisent les outils suivants : Cahier d'enregistrement des cas (document utilisé par les para juristes pour enregistrer les cas identifiés) ; Cahier de consultation (document utilisé pour ressortir les différentes solutions retenues pour résoudre le problème) ; Fiche de consultation (document utilisé pour ressortir les différentes solutions retenues pour résoudre le problème) ; fiche de suivi enquête (document qui permet de vérifier que les para juristes ont effectivement fait leur travail); Affiches ; Dépliants (code de la famille...) ; Fiches d'écoute (document qui permet de documenter le problème tel qu'il se manifeste) ; Fiches d'animation ; Fiche de suivi des activités d'animation ; Fiche de supervision ; Radios communautaires ; journaux ; Télévision ;

Méthodologie : Sollicitation du CAJ par les bénéficiaires ; Animation en salle (églises ; sièges des associations) ; Animation maison en maison ;

Ici, les cas identifiés sont d'abord transférés à l'hôpital pour examen avant d'être transférés au niveau de la justice. Il s'agit ici des hôpitaux partenaires à la structure. Il est question ici de voir si la victime court les risques de transmission au VIH/SIDA ou pas.

Langue utilisées : français et Lingala

Partenaires : Autorités locales traditionnelles ; commissaires de police ;

Difficultés : réticence des populations ; méfiance des populations ; peur manifeste des populations ; accès difficile aux coins reculés ; retard dans le traitement des dossiers au niveau de la justice ; interventions des proches des accusés ; Le refus des parties de laisser agir le droit ; mauvaise foi des couples ; manque de moyen ; coût élevé de la dot ; longueur de la procédure ;

Troisième séance de travail : suivi et renforcement des informations reçues. Par Maman Eudoxie.

Après la visite des premiers projets réalisés par FCDD, plusieurs rencontres ont été réalisées pour renforcer les informations données par les responsables et les différents intervenants.

Quatrième séance de travail : Reconversion des titres immobiliers : Par monsieur Emmanuel par Réseau d'Education Civique (RECIC)

Contexte :

Les populations pour s'installer ont établi avec les vendeurs pour certains, des livrets parcellaires (document qui confère la propriété foncière) et pour d'autres des certificats ; en outre, ces populations s'installent de façon anarchique ; construction sur des collines ; vente des espaces publics par des citoyens malhonnêtes ; Occupation des voies publiques ; l'Etat a identifié a prévu démolir 24 sites ; certaines maisons ont commencé à être démolies ; les populations face projet de démolition, se sont constituées en comités ; Le Ministre en charge a détruit ces comités pour mettre en place d'autres structures (groupe de citoyens appartenant par fois à son parti politique) mais à des fins plus politiques ; L'Etat a lancé une vaste campagne de sensibilisation des citoyens par rapport à la reconversion des titres fonciers.

Objectif : Identifier les conflits ; recueillir les préoccupations des citoyens ; sensibiliser les citoyens, les autorités publiques et les autorités locales traditionnelles ;

Stratégie :

- Identification des conflits ; celle-ci peut se faire à travers des études ou à travers l'action des para juristes résidants dans les quartiers ou à proximité.
- Identification et sollicitation des consultants ;
- Réalisation des actions de plaidoyer
- Organisation des tribunes d'Expression Publique (espace de dialogue où les autorités se retrouvent en face des citoyens. C'est souvent le moment indiqué pendant lequel les futurs électeurs revendiquent la réalisation de certains projets sociaux) ;
- Accompagnement des sinistrés (Ici, il s'agit pour un premier temps de confirmer l'existence des conflits, d'analyser les causes, d'identifier les potentiels solutions à proposer et des ressources humaines nécessaires. C'est ainsi que certains cas nécessitent de regrouper d'abord les bénéficiaires afin de les aider à déclencher le processus d'obtention des documents devant leur conférer finalement la propriété de la parcelle ;

Outils :

Affiche ; médias privées et publiques ; plaquettes ; banderoles ; crieurs matinaux ; animation dans les Bus de transport comme des vendeurs de médicaments ; débats communautaires ;

Cinquième séance de travail : Evaluation de la première semaine de stage par Chantal MATOKA + Eudoxie Bakumba

Après une semaine de stage, une séance de travail a été organisée pour évaluer la première étape de la formation. Ça a été l'occasion de vérifier le respect du programme et la réalisation effective des activités. C'est après cette séance de travail que de nouveaux contacts ont été identifiés pour renforcer l'atteinte des résultats du stage.

II.3. Résultats obtenus

Après deux semaines de stage, plusieurs résultats ont été obtenus. Il s'agit entre autres de :

- Partage de l'expérience du CAJ de NGABA portant sur les violences sexuelles + renouvellement du fichier électoral
- Partage de l'expérience de MINKODO portant sur le mariage civil
- Partage de l'expérience du RECIC sur la reconversion des titres fonciers
- Participation à la conférence de presse organisée par la cour pénale internationale antenne de Kinshasa pour présenter son fonctionnement afin de limiter ainsi les incompréhensions concernant l'interpellation du sénateur Jean Pierre BEMBA .
- Participation à la formation des parajuristes.
- Identification de nouvelles stratégies et outils qui permettront à coût sûr d'améliorer sur certaines thématiques les résultats de ASSOAL

IV- Leçons apprises

- Stratégies : TEP+NAP0+Animateurs+Animateurs principaux+Crieurs matinal
- Matériel : Affiches+tract+émissions radio
- Espaces utilisés : Eglises+Marchés+Ecoles+Bus ou cars de transport
- Partenaires : Il faut noter ici que les partenaires institutionnels sollicitent de plus en plus cette organisation pour certaines informations que c'est le cas pour le projet de sur la reconversion des titres fonciers
- Pour parfaire le travail de médiation et de résolution des conflits, le FCDD dispose d'un noyau important d'avocats et de professionnels de droits militants et dynamiques.
- La qualité des expériences, la disponibilité, la chaleur humaine et le sens de partage de l'information des membres de FCDD m'ont permis malgré les difficultés de surmonter certaines difficultés d'ordre techniques.

Propositions :

Au FCDD

- Réaliser un plaidoyer pour la réduction des étapes et des frais relatifs au mariage officiel dans toutes les communes ;
- Mettre en réseau tous les parajuristes formés ;
- Constituer de petits groupes de personnes ayant des problèmes spécifiques (conflits parcellaires) ;
- Initier un dispositif d'appui à l'insertion économique des enfants et des femmes ;
- Organiser les populations en de petits groupes ;
- Réaliser au niveau de chaque quartier des diagnostics participatifs ;
- Initier pour chaque quartier des plans de développement ;
- Initier un dispositif spécial pour la revendication des droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA

A ASSOAL : Pour améliorer les résultats de ASSOAL, je propose les activités suivantes :

- Qu'un espace intitulé « Coin du droit » soit créé dans la tribune du citoyen ». Cet espace devra être alimenté et animé par les professionnels de droit de ASSOAL. Le contenu devra porter essentiellement sur un thème précis tiré du Nouveau Code de Procédures Pénales ou d'un autre document de droit reconnu ;
- Que ASSOAL participe à travers des activités précises, à la révision du fichier électoral ;

- Qu'une fiche du sensibilisateur soit élaborée et exploitée ;
- Qu'un projet de plaidoyer sur le retrait instantané des cartes électorales après inscription soit élaboré et proposé et proposé aux partenaires pour financement ;
- Qu'un projet de vulgarisation des textes réglementaires de ELECAM soit élaboré et proposé aux partenaires pour financement ;

En ce qui concerne le foncier + BP

- Qu'un formulaire de suivi psychosocial des victimes de droits soit élaboré et exploité ;
- Qu'un formulaire d'enquête des victimes de droits soit élaboré et exploité ;
- Qu'une fiche statistique du volet judiciaire soit élaborée et exploitée ;
- Qu'une fiche de suivi judiciaire soit élaborée et exploitée ;
- Que des principes directeurs pour les personnes travaillant avec les victimes de droit soient élaborés et exploités ;
- Que des affiches, affichettes, tracts illustrés sur le foncier, DESC soient produits et diffusés ;
- Que des fiches d'écoute et d'orientation, d'animation des UIC, de suivi des activités d'animation soient élaborées et exploitées ;
- Que des affichettes, des tracts illustrés sur le foncier, DESC soient produits et diffusés ;
- Que les délégués choisis lors des ateliers participatifs soient formés en techniques de médiation des conflits ;

Conclusion : Ce stage de quatorze jours initié par le projet UMOJA soutenu par Juristes-Solidarités et ses partenaires m'a permis en découvrant les expériences réalisées par FCDD m'aura permis de vivre de très près les stratégies d'intervention d'une organisation de droit dans un contexte de guerre. C'est un stage qui aura permis aux trois (03) associations, ASSOAL, AOG et FCDD de renforcer leurs capacités techniques à travers l'échange d'expériences. Malgré les difficultés d'ordre organisationnel, je pense personnellement que c'est une activité pertinente et efficace pour un réseau comme le nôtre. Ces expériences capitalisées et adaptées à notre contexte pourront bénéficier à toutes les trois (03) organisations et bien d'autres. Je voudrai pour finir, remercier le projet UMOJA et ses partenaires pour m'avoir permis de profiter de cette expérience, tous le personnel de FCDD pour l'accueil et l'assistance qu'ils ont réservés à ma personne. Monsieur Jean Marie PETIT PETIT de l'ADC pour son assistance matériel et financier apporté à mon endroit.

**Annexe
Photos**

Personnes rencontrées :

Chantal MATOKA

Eudoxie BAKOUBA

Monsieur Médard MWOLO Tél : 0998412680 ;

Me Christine KALATI Tél : 0998272406 / 0819678463 / christiandionki@yahoo.fr

Niko MOKO 0991889564

Chico IBOBE 0813893612

Cornelie BOMPERE 0819472802

Gertrude -NZUZI 0997524352